



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Auvergne-Rhône-Alpes | 2014

Roche-Saint-Secret-Béconne – Rocher des Aures

Prospection thématique (2014)

Stephan G. Schmid



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/58043>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Stephan G. Schmid, « Roche-Saint-Secret-Béconne – Rocher des Aures » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne-Rhône-Alpes, mis en ligne le 01 novembre 2017, consulté le 17 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/58043>

Ce document a été généré automatiquement le 17 février 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Roche-Saint-Secret-Béconne – Rocher des Aures

Prospection thématique (2014)

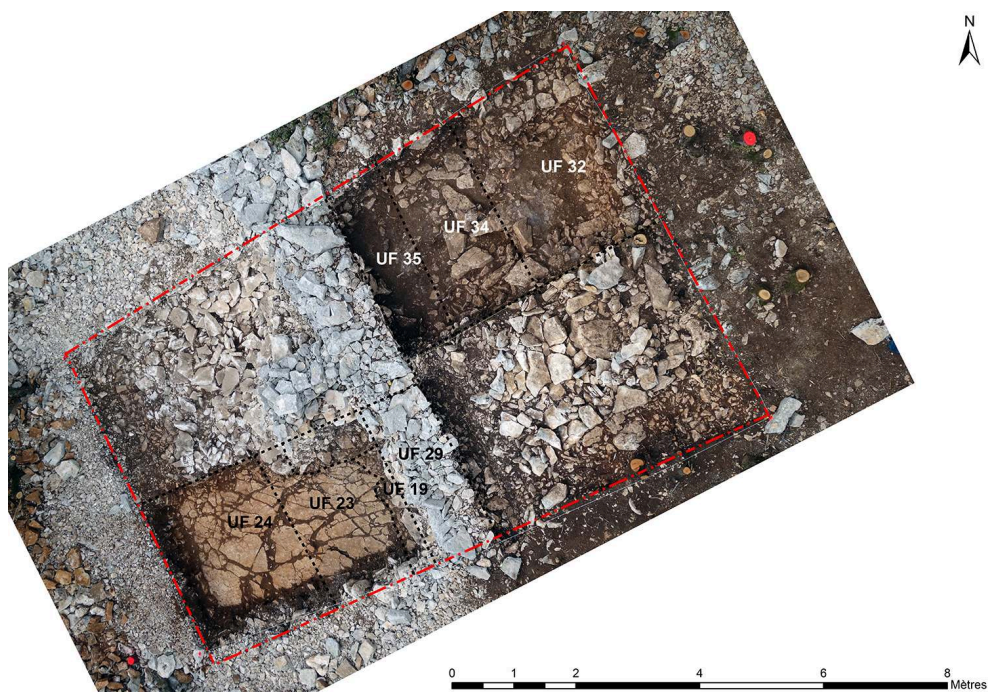
Stephan G. Schmid

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Humboldt-Universität zu Berlin

- 1 Le Rocher des Aures, qui s'élève au pied du massif de la Lance, est un contrefort des Préalpes françaises, dans la partie méridionale de la Drôme, sur la commune de La-Roche-Saint-Secret-Béconne. L'occupation de son plateau appartient au type « éperon barré », avec un mur de fortification, construit en pierres sèches, ainsi qu'au moins un mur intermédiaire, construit avec la même technique, structurant l'occupation en une sorte de ville haute et de ville basse.
- 2 Entre 2011 et 2013, trois campagnes de prospections ont permis d'obtenir une impression générale du site, avec une occupation qui, d'après les trouvailles de surface, couvrait surtout le premier millénaire apr.J.-C. Cette chronologie contraste remarquablement avec les informations antérieures, qui suggéraient toutes une occupation sous forme d'*oppidum* durant l'âge du Fer, avec éventuellement un établissement précurseur de l'âge du Bronze.
- 3 La première campagne de fouille programmée en septembre 2014 visait avant tout à mieux comprendre la fonction, la construction et la chronologie du « grand mur inférieur », à savoir de la muraille qui semble fermer sous forme de rempart le troisième côté (est) de l'éperon barré et qui peut se poursuivre plus ou moins facilement sur environ 170 m de longueur. Dans cette perspective, nous nous sommes concentrés sur un secteur à proximité de la présumée porte d'entrée de ce mur. Très vite, il est apparu que le mur mesure « seulement » 1,20 m à 1,40 m de largeur, contrairement aux estimations antérieures qui lui attribuaient une épaisseur de 2 à 5 m (fig. 1 et 2).

Fig. 1 – Vue aérienne (quadrocoptre) du sondage 1



Avec répartition des UF 19, 23, 24, 29, 32, 34, 35.

Cliché et DAO : S. Schmid, W. Kennedy (Humboldt-Universität zu Berlin).

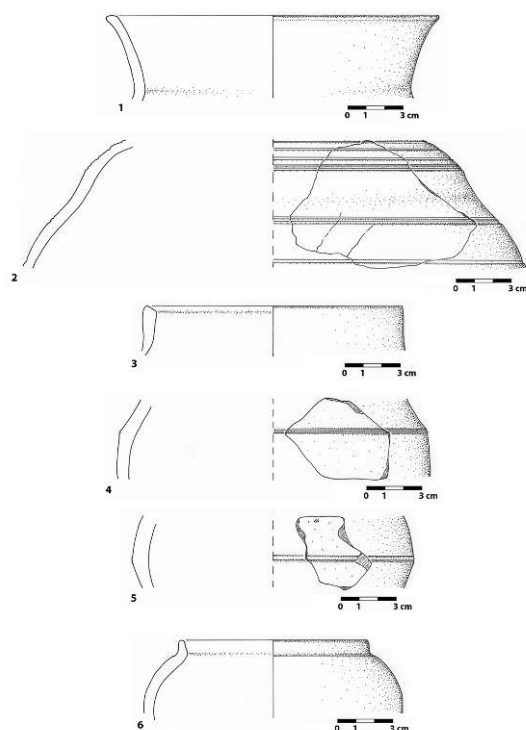
Fig. 2 – Vue sur la coupe du mur, avec le mur, la « tour » et le débris à l'intérieur de la « tour »



Cliché : S. Schmid (Humboldt-Universität zu Berlin).

- 4 Une présumée tour ne faisait apparemment pas partie de la construction initiale du mur. Cette construction rectangulaire n'est pas intégrée au mur, mais seulement appuyée contre lui (fig. 2). De plus, ses fondations n'arrivent pas aussi bas que celles du mur, c'est-à-dire au niveau du rocher. Cette structure, qui mesure 1,40 m sur 2 m, était visiblement creuse à l'intérieur et sa fonction reste à ce jour énigmatique.
- 5 Le mur lui-même se laisse séparer en deux parties qui ont également une importance chronologique. Dans sa partie supérieure, il est construit de façon peu soignée (fig. 2) : les pierres ne sont pas calées de manière compacte, laissant des espaces creux dans lesquels plusieurs fragments de céramique sont insérés. Dans sa partie inférieure, la construction paraît plus méticuleuse : les pierres sont posées de manière ordonnée et plus serrée (fig. 2). Néanmoins, une grande quantité de céramique se trouvait dans la terre remblayant les interstices entre les blocs, ce qui facilite la détermination chronologique de la phase initiale du mur. Pour la partie supérieure, tout comme pour la partie inférieure, la taille des pierres de construction varie entre 20 x 40 cm et 40 x 50 cm. La hauteur des assises comprenant les plus gros blocs varie entre 10 et 15 cm ; leurs interstices sont remplis de cailloux et de graviers. À l'endroit où nous avons démonté le mur, il était préservé sur une hauteur totale de 1,34 m. Ce mur a été directement construit sur le rocher, mais les constructeurs se sont donné la peine de tailler un petit replat dans le rocher afin de lui offrir un meilleur accrochage.
- 6 Partout dans la zone fouillée, les premiers décapages et unités de fouille (UF) ont livré un matériel mixte, à savoir de la céramique grise kaolinitique représentée par des formes caractéristiques des premiers siècles apr. J.-C., mélangée à des fragments de céramiques attribuables au Bronze final IIIb. Étonnamment, l'âge du Fer semble totalement absent de nos UF. Par contre, les couches en bas du sondage se présentent de manière homogène, contenant exclusivement du matériel attribuable au Bronze final IIIb (fig. 3). Le démontage du mur a lui aussi livré de la céramique. Tout comme dans le secteur à l'est du mur, des tessons de céramique grise kaolinitique mélangés à des fragments du Bronze final IIIb ont été trouvés un peu partout dans la partie supérieure du mur, tandis que, dans la partie inférieure du mur, là où la construction est plus soignée, on a découvert de la céramique homogène appartenant exclusivement au BF IIIb.

Fig. 3 – Fragments de céramiques diagnostiques de l'UF 21



Dessins : S. Schmid (Humboldt-Universität zu Berlin).

- 7 Ainsi, il semble clairement établi que la construction initiale du mur principal de l'*oppidum* du Rocher des Aures remonte au Bronze final IIIb, voire au plus tard peu après cette période.
- 8 Si nous pouvons donc désormais attester une première (?) occupation du Rocher des Aures au Bronze final IIIb ou vers la transition à l'âge du Fer, l'absence de matériel attribuable à l'âge du Fer soulève une série de questions intéressantes qui devront être prises en compte dans la planification des campagnes de fouilles programmées futures. Tout d'abord, en augmentant la surface et le volume de la fouille, il faudra vérifier si l'absence d'une occupation à l'âge du Fer se confirme. Ensuite, il va falloir s'interroger sur la relation entre le site du Rocher des Aures et celui du Pègue. En l'état des recherches actuelles, une occupation au Bronze final IIIb est attestée au Pègue, mais sans qu'on y ait trouvé la trace d'une fortification. L'abandon de l'*oppidum* Saint-Marcel au Pègue durant les deux premiers siècles de l'âge du Fer semble par contre bien correspondre à un constat observé à l'échelle nationale (Milcent 2009). Il n'en reste pas moins qu'il faut chercher à déterminer si le Rocher des Aures suit cette tendance de manière générale et s'il continue à être occupé parallèlement à l'*oppidum* Saint-Marcel à partir de la fin du premier âge du Fer.

BIBLIOGRAPHIE

Milcent P.-Y. 2009 : Le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer en Gaule au miroir des élites sociales : une crise au VIII^e s. av. J.-C. ?, in Milcent P.-Y., Talon M., Vital J. (dir.), *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (x^e - vii^e s. av. J.-C.) (thème spécialisé). La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer, actualité de la recherche (thème régional)*, Revue archéologique de l'Est, Suppl. 27, Dijon, p. 453-476

INDEX

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGTWptWn8qu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtQGLpWkh9Gt>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwopiLhK1Ek>

Année de l'opération : 2014

sujets <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt9PJh9aTXv4>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt36pke8yWxW>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt3FTqaIdbpb>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkP8rR1YLpG>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAGFcSzxQ5x>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKYAov6rPY>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtXpeIEtqsSk>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtBOEN87D6dV>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt4StkSBEvk6>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSp5zYRrOku>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtcYIBmBlBPH>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtB8WDyqd6u9>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKgdLgiLWKX>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtB2lAFR2HY7>

AUTEURS

STEPHAN G. SCHMID

Humboldt-Universität zu Berlin